

CONSEIL D'ETAT

Les rapports des départements donnant des renseignements détaillés sur l'activité gouvernementale, nous ne traitons dès lors dans ce rapport que des questions d'administration générale.

1. COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Du 1^{er} janvier au 31 mai : Mme Monika Dusong (présidente), M. Pierre Hirschy (vice-président), M. Thierry Béguin, Mme Sylvie Perrinjaquet et M. Bernard Soguel.

Dès le 1^{er} juin : M. Pierre Hirschy (président), M. Thierry Béguin (vice-président), Mme Monika Dusong, Mme Sylvie Perrinjaquet et M. Bernard Soguel.

2. AFFAIRES TRAITEES

Durant l'année, le Conseil d'Etat a tenu 45 séances au cours desquelles il a pris 2034 décisions écrites (arrêtés, règlements, lettres, etc.). Par ailleurs, la chancellerie d'Etat a enregistré 938 pièces de correspondance adressées au gouvernement.

Le gouvernement a en outre adopté 33 rapports à l'intention du Grand Conseil.

3. RECEPTIONS ET INVITATIONS

Au cours de l'année, le Conseil d'Etat a notamment reçu, in corpore ou en délégation, les personnalités et corps constitués suivants :

- le 18 janvier : M. Jean-Maurice Frésard, juge au Tribunal fédéral des assurances ;
- le 12 février : S.E. M. Michel de Bonnecorse, ambassadeur de France en Suisse ;
- le 4 avril : S.E. M. Than Nguyen By, ambassadeur de la République Socialiste du Vietnam en Suisse, accompagné d'une délégation officielle de son pays ;
- le 17 avril : M. Samuel Schmid, conseiller fédéral ;
- le 24 mai : une délégation culturelle et économique de Taipei ;
- le 8 juin : les représentants permanents des Etats membres auprès du Conseil de l'Europe ;
- le 22 août : la commission de gestion du Conseil national ;
- le 6 septembre : M. Raimondo Celi, consul d'Italie à Berne ;
- le 12 septembre : le Congrès de l'Union internationale de la presse francophone ;
- le 23 septembre : S.E. M. Mercer Reynolds, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Suisse ;
- le 18 octobre : M. Victor Gueorguievich Sukhanov, consul général de Russie à Genève ;
- le 7 novembre : la Conférence annuelle de la COSIAP.

Par ailleurs, le gouvernement neuchâtelois a notamment répondu :

- le 18 février, à l'invitation du Conseil d'Etat du canton de Bâle-Ville ;
- le 11 décembre, à l'invitation de Monseigneur Bernard Genoud, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg

4. INFORMATION

Au cours de l'année écoulée, le Conseil d'Etat a tenu 58 conférences de presse, un chiffre en augmentation croissante depuis ces dernières années. Dans le cadre des rencontres annuelles instaurées avec la presse, le Conseil d'Etat a par ailleurs reçu les représentants des médias à deux reprises, en date du 29 mai à La Tourne s/Rochefort et le 27 novembre au Château de Boudry.

Concernant les communiqués de presse, ce sont 218 informations au total qui ont été diffusées aux médias. Parmi elles, 104 émanaient directement du Conseil d'Etat, 80 des différents départements - comprenant les informations mensuelles concernant le chômage et les mesures administratives prises par le service cantonal des automobiles et de la navigation - et 34 de la chancellerie d'Etat.

5. CONFERENCES

5.1. Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)

Voir rapport de gestion du Département de l'économie publique, sous office des affaires extérieures.

5.2. Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)

Voir rapport de gestion du Département de l'économie publique, sous office des affaires extérieures.

6. TRAITEMENT DES PROPOSITIONS PARLEMENTAIRES

6.1. Résolution

Le projet de résolution suivant a été adopté par le Grand Conseil:

02.124

Projet de résolution du groupe radical, à l'intention de l'Assemblée fédérale et du Conseil fédéral suisse, ainsi que des gouvernements et parlements des vingt-cinq Etats confédérés, des autorités de la région de Franche-Comté (F) et du Land du Bade-Wurtemberg (D), du 22 mai 2002, "Expo.02 est ouverte: bienvenue chez vous!".

Cette résolution a été adoptée par 52 voix contre 1 le 23 mai, puis transmise à ses destinataires le 3 juin.

6.2. Motions

Les motions suivantes, adoptées par le Grand Conseil, ont été enregistrées par le Conseil d'Etat:

a) Motions adoptées en 2002

02.105

Motion du groupe radical, du 1^{er} février 2002, "Nouvelle structure de la promotion économique"

DEP

Motion acceptée le 6 février 2002.

A l'étude. Une réponse sera apportée dans le rapport de législature sur l'économie, qui sera présenté au Grand Conseil à la fin du premier semestre 2003.

00.171

Motion Serge Vuilleumier, du 22 novembre 2000, "Illettrisme"

DIPAC

Motion acceptée le 6 février 2002.

Réponse prévue pour 2004.

01.116

Motion Pierrette Erard, du 28 mars 2001, "Pour des licences universitaires en 4 ans"

DIPAC

Motion amendée acceptée le 19 mars 2002.

Réponse prévue pour 2004.

01.108

Motion des députés radicaux du Val-de-Ruz, MM. Roland Debély, Jean-Bernard Wälti et Philippe Wälti, du 7 février 2001, "Homes pour personnes âgées: quel avenir?"

DJSS

Motion amendée acceptée le 19 mars 2002.

Le Département de la justice, de la santé et de la sécurité suit l'évolution de la situation dans les institutions pour personnes âgées tant privées que publiques. Des restructurations sont en cours par l'ouverture ou la fermeture de certains homes et la reconversion de homes en homes médicalisés. En outre, un projet d'ouverture de home médicalisé d'accueil temporaire sur le Littoral est en cours d'étude. Ces différentes incidences doivent être analysées en regard de la planification sanitaire et de la couverture des besoins dans ce domaine en pleine évolution.

01.118

Motion Marcelo Droguett, du 18 juin 2001, "Cancer du sein"

DJSS

Motion acceptée le 20 mars 2002.

A l'étude. Il s'agit d'évaluer l'opportunité d'établir et de mettre en œuvre un programme pour le dépistage du cancer du sein dans le canton de manière autonome ou en collaboration avec d'autres cantons.

01.122

Motion du groupe PopEcoSol, du 20 juin 2001, "Nouveau barème de taxation des véhicules à moteur"

DJSS

Motion acceptée le 20 mars 2002.

A l'étude dans le cadre de l'Office fédéral des routes, en collaboration avec la Commission fédérale d'homologation et Energie 2000 afin de déterminer des critères objectifs et vérifiables. Si presque la totalité des cantons suisses ont introduit un barème de taxation des véhicules qui se base sur la cylindrée ou le poids total du véhicule, c'est que ces critères sont à ce jour les seuls à garantir l'objectivité et la fiabilité parce qu'ils ressortent de la fiche d'homologation et sont contrôlables par le détenteur du véhicule sur le permis de circulation.

Le délai de réalisation de cette étude n'est à ce jour pas connu. Il est toutefois certain qu'une nouvelle taxation des véhicules à moteur qui tienne mieux compte des émissions de gaz, de la consommation ou du bruit par exemple, n'est pas envisageable à court terme. Ces critères devront être pris en considération dès que les éléments nécessaires seront connus et enregistrés pour chaque véhicule, afin de pouvoir proposer une modification de la loi sur la taxe des véhicules, des remorques et des bateaux allant dans le sens de la motion.

Préalablement toute modification de la loi sur la taxe ne pourra intervenir que sur la base des critères actuels, notamment dans le cadre du programme d'assainissement des finances de l'Etat.

01.135

DIPAC

Motion du groupe libéral-PPN, du 20 juin 2001, "Promotion économique et scolarité: création d'un cursus scolaire français-anglais"

Motion amendée acceptée le 3 septembre 2002.

Réponse prévue pour 2004.

02.131

DFAS

Motion du groupe radical (préalablement déposée sous forme de postulat), du 18 juin 2002, « Canton-communes: poursuivre le désenchevêtrement pour clarifier les compétences, pour réduire les coûts de fonctionnement et les investissements »

Motion amendée acceptée le 3 septembre 2002.

Le Conseil d'Etat a décidé de préparer un second volet du désenchevêtrement des tâches plus étendu que celui qu'il avait envisagé initialement. Il portera sur les trois domaines du trafic, de l'enseignement et de la formation ainsi que de la santé. L'étude du projet se déroulera en 2003 et 2004 en étroite collaboration avec les communes. Selon le calendrier établi, l'entrée en vigueur du second volet est prévue en 2005.

02.140

DIPAC

Motion du groupe radical, du 3 septembre 2002, "Apprentissage dual en crise: le bon moment pour moderniser le système"

Motion acceptée non combattue le 2 octobre 2002.

Réponse prévue pour 2004.

b) Motions adoptées antérieurement

Les motions suivantes, adoptées antérieurement par le Grand Conseil, sont encore en suspens:

81.151

DGT

Motion Pierre-André Delachaux, du 18 novembre 1981, "Cantonalisation de la route Couvet-Mauborget"

Motion acceptée le 16 octobre 1985.

Le Grand Conseil ayant refusé son classement, l'examen de cette motion sera repris ultérieurement.

88.146

DFAS

Motion Jean-Pierre Authier, du 21 novembre 1988, "Etat et communes: désenchevêtrement des tâches et péréquation financière"

Motion amendée acceptée le 29 janvier 1991.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 95.023, "Désenchevêtrement et péréquation", en réponse à cette motion. Le Grand Conseil a pris acte du rapport sans classer la motion. Le Conseil d'Etat a proposé une nouvelle fois le classement de cette motion dans le cadre du rapport 00.025 "Désenchevêtrement des tâches et des charges". Néanmoins, lors de la session de juin, le Grand Conseil a refusé le classement de cette motion dans l'attente du deuxième volet du désenchevêtrement.

92.127

DEP

Motion Fernand Cuche (Ligni res) (primitivement d pos e par G rard Berger), du 5 octobre 1992, "Contrat-type pour le personnel forestier"

Motion accept e le 29 mars 1995.

Un groupe de travail s'est pench  sur la motion et un rapport est actuellement en pr paration.

92.134

DEP

Motion Bernard Soguel, du 18 novembre 1992, "Restructuration et ouverture"

Motion amend e accept e le 17 mai 1995.

La collaboration intercantonale est poursuivie avec engagement. Une r ponse y sera apport e dans le rapport sur les affaires ext rieures, pr vu en 2004.

93.103

DEP

Motion Claude Borel, du 1 r f vrier 1993, "Fen tres ouvertes sur la Suisse..."

Motion amend e accept e le 17 mai 1995.

A l' tude. Une r ponse y sera apport e dans le rapport sur les affaires ext rieures, pr vu en 2004.

94.122

DGT

Motion Laurence Boegli, du 22 juin 1994, "Les cyclistes existent, il y en a m me dans notre canton"

Motion amend e accept e le 27 mars 1996.

Le classement de cette motion n'ayant pas  t  accept  par le Grand Conseil, son examen sera repris ult rieurement.

95.124

DIPAC

Motion Michel Schaffter, du 15 mai 1995, "Quelle m decine scolaire pour demain?"

Motion amend e accept e le 22 mai 1996.

A l' tude par le D partement de l'instruction publique et des affaires culturelles et le D partement de la justice, de la sant  et de la s curit , en collaboration avec les instances concern es. Une r ponse sera donn e au cours de la prochaine l gislation dans le cadre du projet PSAJ et de la seconde  tape de d senchev trement des t ches entre l'Etat et les communes.

97.116

DGT

Motion Claude Borel, du 12 f vrier 1997, "Transjurassien Express?"

Motion accept e le 25 juin 1997.

A l' tude.

95.154

DGT

Motion Michel Barben, du 20 novembre 1995, "Vitalit  des zones rurales"

Motion amend e accept e le 25 juin 1997.

Cette motion sera examin e dans le cadre de la conception directrice cantonale.

96.106

DGT

Motion Antoine Grandjean, du 5 f vrier 1996, "Exposition nationale, quel r le pour le rail?"

Motion accept e le 25 juin 1997.

Le classement de cette motion sera propos  dans le cadre de l'examen des comptes de l'Etat, lors de la session de mai 2003, dans la mesure o  elle est devenue sans objet.

96.116

DJSS

Motion du groupe libéral-PPN, du 20 mai 1996, "Pénurie d'organes humains à transplanter"

Motion acceptée le 25 juin 1997.

A l'étude, dans le cadre des actions menées ou à mettre en œuvre sur le plan national. La Confédération a mis en consultation un projet de loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules, sur laquelle le Conseil d'Etat a pris position le 23 février 2001. A ce stade, ce projet de loi ne s'oriente pas dans le sens privilégié par le canton (consentement présumé). Une amélioration de la situation sur le plan légal semble dès lors difficile sur le seul plan cantonal.

96.159

DEP

Motion du groupe socialiste, du 19 novembre 1996, "Assurer l'équilibre régional"

Motion acceptée le 19 novembre 1997.

Un rapport est en cours d'élaboration. Il sera présenté au Grand Conseil durant le second semestre 2003.

96.121

DGT

Motion Michèle Berger-Wildhaber, du 22 mai 1996, "Examen des projets de constructions et d'entretiens cantonaux"

Motion amendée acceptée le 4 février 1998.

A l'étude.

97.109

DGT

Motion Jean-Gustave Béguin, du 10 février 1997, "Aide à l'utilisation et à l'innovation pour la promotion du bois indigène comme matériaux de construction"

Motion acceptée le 20 mai 1998.

A l'étude.

96.134

DIPAC

Motion Jean-Paul Wettstein, du 30 septembre 1996, "Favoriser l'accès des jeunes filles aux formations techniques"

Motion acceptée le 20 mai 1998.

Réponse prévue pour 2004.

96.138

DJSS

Motion Marianne Guillaume-Gentil-Henry (primitivement déposée par Chantal Ruedin Fauché), du 1^{er} octobre 1996, "Elargissement des prestations d'aide et de soins à domicile dans le cadre des centres de santé"

Motion amendée acceptée le 23 juin 1998.

La commission de l'aide et des soins à domicile du Conseil de santé a été saisie de cette question, un premier rapport lui ayant été remis durant l'année 2000, mais le dossier a été freiné par une restructuration des Services de soins à domicile et leur fédération. L'extension des horaires a été testée dès l'année 2002 dans des sites pilotes; l'Etat évaluera dans quelle mesure la généralisation de cette mesure est opportune et financièrement supportable. Le Conseil d'Etat présentera un rapport au Grand Conseil à l'appui du classement de cette motion durant l'année 2003.

96.143

DIPAC

Motion du groupe socialiste, du 2 octobre 1996, "Adaptation de la formation continue aux nécessités économiques, sociales et culturelles"

Motion amendée acceptée le 30 septembre 1998.

Réponse prévue pour 2003.

97.114**Motion Pierre Bonhôte, du 12 février 1997, "Vieillissement de nos infrastructures"**

DGT

Motion acceptée le 19 janvier 1999.

A l'étude, dans le cadre d'une prochaine étape de crédits routiers.

97.129**Motion Roland Debély, du 23 juin 1997, "Syndicats intercommunaux et référendum facultatif modernisé"**

DFAS

Motion amendée acceptée le 19 janvier 1999.

La nouvelle Constitution a supprimé le référendum financier obligatoire et a réduit le nombre de signatures nécessaires pour le référendum facultatif. La notion de référendum facultatif existe dans les Syndicats intercommunaux et reprend les règles du référendum cantonal, ce que la motion semble ignorer. Une réponse appropriée devrait être donnée dans le cadre d'une prochaine révision de la loi sur les droits politiques.

97.141**Motion du groupe libéral-PPN, du 29 septembre 1997, "Les eaux pluviales et les petits cours d'eau, quelle politique?"**

DGT

Motion amendée acceptée le 3 février 1999.

A l'étude.

97.143**Motion Pierre-Alain Brand, du 17 novembre 1997, "Pistes cyclables dans le district de Boudry"**

DGT

Motion amendée acceptée le 3 février 1999.

A l'étude, en précisant toutefois qu'une éventuelle réalisation à cet endroit ne pourrait se faire qu'après l'ouverture complète de l'autoroute A5, soit après 2005.

98.105**Motion du groupe socialiste, du 2 février 1998, "Pour un nouvel aménagement du temps de travail dans les services et institutions qui dépendent du budget de l'Etat"**

DFAS

Motion amendée acceptée le 24 mars 1999.

Cette motion fait l'objet d'une discussion avec les associations professionnelles et un rapport devrait être présenté à la conclusion de ces dernières. A noter que des mesures ayant pour objectif un assouplissement du temps de travail sont prévues pour le 1^{er} janvier 2003. Les institutions sont libres d'appliquer ou non ces nouvelles normes internes à l'Etat.

98.113**Motion Frédéric Cuche, du 4 février 1998, "Quelle biodiversité dans le canton de Neuchâtel?"**

DGT

Motion acceptée le 17 mai 1999.

A l'étude, dans le cadre de l'élaboration de la conception directrice cantonale de la protection de la nature.

99.162**Motion Pierrette Erard, du 10 novembre 1999, "Pour une meilleure harmonisation des horaires scolaires et professionnels"**

DIPAC

Motion amendée acceptée le 22 mars 2000.

Réponse prévue pour 2003.

98.115

DIPAC

Motion du groupe socialiste, du 4 février 1998, "Enseignement des langues étrangères"

Motion acceptée le 22 mars 2000.

Réponse prévue pour 2003.

98.127

DFAS

Motion Adrien Laurent, du 23 mars 1998, "Tuteurs professionnels et tutelles"

Motion amendée acceptée le 22 mars 2000.

Réponse en préparation au niveau de l'office des tutelles d'adultes, en lien avec le rapport mission qui sera discuté avec la cheffe de Département dans le courant du printemps 2003.

98.161

DFAS

Motion Claude Borel, du 30 septembre 1998, "Pitié pour les analphabètes de la révolution technologique!"

Motion acceptée le 17 mai 2000.

Le Conseil d'Etat a décidé d'octroyer 10.000 francs permettant de cofinancer un projet de recherche consacré à la fracture numérique. Ce projet sera conduit par la communauté d'études pour l'aménagement du territoire et sera réalisé, au moins en partie, dans le canton de Neuchâtel.

00.158

DJSS-DIPAC

Motion interpartis, du 3 octobre 2000, "Causes et conséquences de la pénurie de personnel soignant dans les hôpitaux neuchâtelois"

Motion acceptée le 4 octobre 2000.

Les travaux relatifs à la revalorisation des conditions de travail pour le personnel soignant ont débuté au mois de janvier 2001. Une commission plénière CCT Santé 21 mise sur pied par l'Etat et associant l'ensemble des employeurs et des associations professionnelles. Les travaux nécessaires à l'élaboration d'une convention collective de travail pour le domaine sanitaire subventionné ont été menés durant l'année 2002. Ils devraient aboutir en 2003 et être vraisemblablement mis en œuvre progressivement dès l'année 2004. Outre la signature de la convention proprement dite, le projet doit aboutir à une nouvelle évaluation de fonction et une nouvelle grille salariale.

99.117

DIPAC

Motion Bernard Soguel, du 24 mars 1999, "La politique culturelle: une volonté du canton"

Motion acceptée le 7 novembre 2000.

Réponse prévue pour 2004.

99.121

DFAS

Motion du groupe radical, du 19 mai 1999, "Perception des impôts"

Motion acceptée le 7 novembre 2000.

A l'étude. Son examen détaillé doit impérativement être analysé dans un cadre global de révision de la fiscalité.

99.146

Présidence

Motion du groupe socialiste, du 22 juin 1999, "Une véritable politique de communication, condition nécessaire pour se rapprocher de la population"

Motion acceptée le 7 novembre 2000.

Il sera répondu à cette motion dans le cadre du rapport à l'appui de la nouvelle loi sur la transparence et le droit à l'information.

99.159

DEP

Motion du groupe socialiste, du 29 septembre 1999, "Des emplois durables pour faciliter la réinsertion professionnelle"

Motion acceptée le 7 novembre 2000.

A l'étude. Le Conseil d'Etat a mis en oeuvre en avril 2001 une expérience pilote dont l'évaluation, prévue en 2003, permettra de répondre aux préoccupations exprimées par les motionnaires.

99.160

DIPAC

Motion Bernard Soguel, du 29 septembre 1999, "Création d'une journée du patrimoine et de la citoyenneté"

Motion amendée acceptée le 7 novembre 2000.

Réponse prévue pour 2003.

99.164

DFAS

Motion du groupe libéral-PPN, du 10 novembre 1999, "Pour un travail à domicile dans la fonction publique"

Motion acceptée le 7 novembre 2000.

A l'étude. Des discussions ont actuellement lieu avec les associations et syndicats du personnel.

99.166

DJSS

Motion Christian Piguet, du 17 novembre 1999, "Semaine de 50 heures ou de 60 heures?"

Motion amendée acceptée le 7 novembre 2000.

Les travaux relatifs aux conditions de travail des médecins assistants ont été menés au sein d'une commission ad hoc. Un projet de convention collective de travail pour cette catégorie de personnel est sous toit. Il sera vraisemblablement signé par les partenaires au début de l'année 2003 et entrera progressivement en vigueur dès le 1^{er} avril de la même année.

00.113

DEP

Motion Jean-Claude Baudoin, du 20 mars 2000, "La sécurité au travail: une obligation pour tous?"

Motion acceptée le 23 janvier 2001.

Un rapport sera présenté au Grand Conseil dans le second semestre 2003.

00.130

DEP

Motion du groupe radical, du 19 juin 2000, "Le capital-risque, un instrument pour soutenir les PME de notre canton"

Motion acceptée le 23 janvier 2001.

La motion est actuellement à l'étude et sera traitée dans le rapport de législature sur l'économie, qui sera présenté au Grand Conseil à la fin du premier semestre 2003.

00.124

DJSS

Motion Jean-Marie Haefliger, du 22 mars 2000, "Justice des mineurs: structure centralisée ou par districts?"

Motion acceptée le 26 mars 2001.

Un groupe de travail a été constitué. Il est présidé par un ancien juge cantonal et comprend, en dehors d'une palette de représentants des milieux concernés par la politique des mineurs dans le canton, l'auteur du projet fédéral de nouvelle loi sur la procédure pénale applicables aux mineurs.

00.131

Présidence

Motion du groupe PopEcoSol, du 19 juin 2000, "Rencontres périodiques Conseil d'Etat - Communes"

Motion acceptée le 20 juin 2001.

A l'étude.

00.137

DEP

Motion du groupe libéral-PPN, du 19 juin 2000, "Pléthore aux contrôles des denrées alimentaires et des viandes?"

Motion acceptée le 4 décembre 2001.

Un rapport est en finalisation. Il sera présenté au Grand Conseil durant le premier semestre 2003.

00.142

DIPAC

Motion François Löffel, du 21 juin 2000, "Préservons notre patrimoine industriel"

Motion amendée acceptée le 4 décembre 2001.

A l'étude.

6.3. Postulats

Les postulats suivants, adoptés par le Grand Conseil, ont été enregistrés par le Conseil d'Etat:

a) Postulats adoptés en 2002**02.121**

DGT

Postulat du groupe PopEcoSol, du 21 mai 2002, "Personnel CFF et friches ferroviaires"

Postulat accepté le 22 mai 2002.

A l'étude.

02.132

DEP

Postulat du groupe radical, du 18 juin 2002, "Plus de lobbying, plus de travail en réseau"

Postulat amendé accepté le 18 juin 2002.

Le postulat est à l'étude et une réponse y sera apportée dans le rapport sur les affaires extérieures, prévu en 2004.

02.144

DFAS

Postulat du groupe radical, du 3 septembre 2002, "Plan directeur de l'organisation spatiale des services de l'Etat"

Postulat accepté le 3 septembre 2002.

Le plan directeur CLA (commission du logement de l'administration) 2003-2006 sera soumis au Conseil d'Etat courant 2003. Un rapport pour le Grand Conseil s'ensuivra.

02.128

Présidence

Postulat du groupe PopEcosol, du 17 juin 2002, "Parlement de milice: quels coûts pour la collectivité, quels coûts pour les élus?"

Postulat accepté le 6 novembre 2002.

A l'étude.

b) Postulats adoptés antérieurement

Les postulats suivants, adoptés antérieurement par le Grand Conseil, sont encore en suspens:

86.138

DJSS

Postulat de la commission législative, du 13 octobre 1986, "Fonds pupillaires"

Postulat accepté le 14 octobre 1986.

Un rapport à l'appui du classement du postulat sera présenté au Grand Conseil en 2003.

91.107

DGT

Postulat des députés du Val-de-Travers, du 25 mars 1991, "Navigation sur la Haute-Areuse"

Postulat accepté le 25 mars 1991.

Ce postulat sera repris, conformément au souhait exprimé par le Grand Conseil en octobre 2000, même si les conditions ne sont pas remplies pour imaginer la possibilité de réintroduire la navigation à cet endroit.

91.126

DGT

Postulat Pierre Bonhôte, du 24 juin 1991, "Energies renouvelables pour le chauffage à distance"

Postulat accepté le 26 juin 1991.

Ce postulat fera l'objet d'un rapport au Grand Conseil dans le courant de l'année 2003.

91.135

DGT

Postulat de la commission "transports", du 30 septembre 1991, "Répartition des déficits des entreprises de transport entre l'Etat et les communes"

Postulat accepté le 11 février 1992.

Ce postulat sera traité dans le cadre du désenchevêtrement des tâches entre canton et communes.

95.108

DFAS

Postulat du groupe libéral-PPN, du 27 mars 1995, "Succession: paiement à l'Etat par cession d'oeuvres d'art"

Postulat accepté le 27 mars 1995.

A l'étude.

95.118

DJSS

Postulat du groupe libéral-PPN, du 28 mars 1995, "Liberté d'établissement pour le personnel employé dans l'ensemble des hôpitaux publics dans le canton"

Postulat amendé accepté le 28 mars 1995.

La mise en réseau des établissements hospitaliers par la planification sanitaire et la réalisation de la péréquation financière étaient les prérequis pour trouver une solution au problème posé. Aujourd'hui, plus rien ne s'oppose à cette liberté d'établissement, le Conseil d'Etat proposera dès lors le classement du postulat en cours d'année 2003.

95.136

DGT

Postulat du groupe libéral-PPN, du 5 septembre 1995, "Restructuration du service des mensurations cadastrales"

Postulat accepté le 5 septembre 1995.

A l'étude.

95.143

DIPAC

Postulat Laurence Boegli (primitivement déposé sous forme de motion), du 3 octobre 1995, "Encouragement des activités de jeunesse"

Postulat accepté le 4 octobre 1995.

Réponse prévue pour 2003.

95.142

DEP

Postulat Didier Berberat et Jean-Jacques Delémont (primitivement déposé sous forme de motion), du 2 octobre 1995, "Association du Grand Conseil et de la population aux travaux de l'Espace économique du Plateau central"

Postulat amendé accepté le 5 février 1996.

Ce postulat est à mettre en relation avec la création de la commission du Grand Conseil relative aux affaires extérieures. Une réponse y sera apportée dans le rapport sur les affaires extérieures, prévu en 2004.

96.101

DGT

Postulat du groupe socialiste, du 5 février 1996, "Projet de loi cantonale sur les forêts"

Postulat accepté le 6 février 1996.

A l'étude. Ce postulat fera l'objet d'un rapport au Grand Conseil dans le courant de l'année 2003, lors de l'examen de la révision de la loi sur l'assurance des bâtiments.

96.133

DEP

Postulat Claude Borel, du 30 septembre 1996, "Stages professionnels à l'étranger"

Postulat accepté le 1^{er} octobre 1996.

Ce postulat est actuellement à l'étude et sera traité dans le rapport de législature sur l'économie, qui sera présenté au Grand Conseil à la fin du premier semestre 2003.

97.107

DIPAC

Postulat Jean-Claude Guyot, du 10 février 1997, "Aménagement des niveaux 7, 8, 9 de l'enseignement secondaire inférieur"

Postulat accepté le 11 février 1997.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 99.040, "Aménagement des niveaux 7, 8, 9 de l'enseignement secondaire inférieur", en réponse à ce postulat. Le Grand Conseil a pris acte du rapport sans classer le postulat. Postulat en attente, lié au dossier "Structure secondaire 1".

Réponse prévue pour 2004.

97.133

DFAS

Postulat du groupe PopEcoSol, du 29 septembre 1997, "Loi sur les contributions directes"

Postulat amendé accepté le 29 septembre 1997.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 99.038, "Contributions directes", lors de la session de septembre 1999, proposant le classement de ce postulat. Cet objet a été renvoyé à une commission spéciale, la commission "Fiscalité", qui a présenté son rapport au Grand Conseil lors de la session de mars 2000. Malgré l'acceptation du rapport, le postulat 97.133 et son amendement n'ont pas été classés. Le dossier reste donc à l'étude. Il sera repris dans le cadre des travaux de la commission fiscalité.

98.129

DIPAC

Postulat Gilles Pavillon, 23 mars 1998, "Améliorer l'attractivité de notre Université"

Postulat accepté le 24 mars 1998.

Réponse prévue pour 2004, en liaison avec la planification de l'Université.

98.154**Postulat du groupe radical, du 28 septembre 1998, "Collaboration culturelle"**

DIPAC

Postulat amendé accepté le 30 septembre 1998.

Réponse prévue pour 2004, en relation avec la motion 99.117.

99.122**Postulat de la sous-commission de gestion et des finances du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, du 19 mai 1999, "Pôle d'excellence en statistique"**

DIPAC

Postulat accepté le 19 mai 1999.

Réponse prévue pour 2004, en liaison avec la planification de l'Université.

99.150**Postulat du groupe radical, du 17 août 1999, "Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels"**

DIPAC

Postulat accepté le 17 août 1999.

Réponse prévue pour 2003.

99.128**Postulat des groupes radical et libéral-PPN, du 21 juin 1999, "Réformes de structures, recentrage des activités de l'Etat, autres mesures d'économies"**

DFAS

Postulat accepté le 17 août 1999.

Un rapport du Conseil d'Etat (00.047, "Réformes de structures") a été débattu lors de la session de relevée du 23 janvier 2001. Ce rapport proposait toutefois de ne pas classer ce postulat, qui reste à l'étude. La réflexion en cours sur les mesures d'assainissement devrait pouvoir alimenter un nouveau rapport durant ces prochaines années. Pour l'instant, il y a eu peu d'opportunités pour mettre en œuvre la méthode présentée dans le rapport 00.047.

99.153**Postulat Eric Ruedin, du 27 septembre 1999, "Rapprochement entre la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S.A. (LNM) et la Société de navigation sur le lac de Bienne"**

DGT

Postulat accepté le 10 novembre 1999.

A l'étude.

99.163**Postulat Bernard Matthey, du 10 novembre 1999, "Bateaux à propulsion électrique"**

DGT

Postulat accepté le 10 novembre 1999.

A l'étude, en collaboration avec la direction de la LNM.

00.112**Postulat Jean-Pierre Authier, du 2 février 2000, "Syndicats intercommunaux"**

DFAS

Postulat accepté le 2 février 2000.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport 00.025 "Désenchevêtrement des tâches et des charges" en réponse à ce postulat. Néanmoins le Grand Conseil a refusé son classement. Ce postulat devrait être traité dans le cadre de la première évaluation du système de péréquation financière. Cette évaluation sera faite lorsque la nouvelle péréquation financière aura pris effet dans toutes ses composantes. Dans ce contexte, on examinera si la péréquation financière a réellement un impact négatif sur les syndicats (sortie de communes, voire dissolution d'un syndicat ou non-constitution d'un syndicat en raison de la péréquation financière).

00.125

DGT

Postulat Gilles Pavillon, du 22 mars 2000, "Des mines d'asphaltes à TARMAC – Projet d'un espace de loisirs et d'animation au Val-de-Travers"

Postulat accepté le 25 avril 2000.

Le classement de ce postulat sera proposé dans le cadre de l'examen des comptes de l'Etat, lors de la session de mai 2003, dans la mesure où le Conseil d'Etat a pris la décision de ne pas maintenir le bâtiment.

00.138

DIPAC

Postulat du groupe socialiste, du 19 juin 2000, "Pour une rétribution équitable des remplacements"

Postulat accepté le 21 juin 2000.

Réponse prévue pour 2003.

00.152

DGT

Postulat de la commission "Transports publics", du 2 octobre 2000, "Préétude pour un transport collectif rapide entre le haut et le bas du canton"

Postulat accepté le 2 octobre 2000.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 02.027, "Rapprocher les villes", qui propose le classement de ce postulat. Ce rapport a été adopté et le postulat classé lors de la session de janvier 2003.

00.153

DGT

Postulat de la commission "Transports publics", du 2 octobre 2000, "Pour une meilleure planification de l'offre des transports publics"

Postulat accepté le 2 octobre 2000.

A l'étude.

00.129

DJSS

Postulat du groupe libéral-PPN, du 19 juin 2000, "Vacances judiciaires et fériés en procédure pénale"

Postulat accepté le 2 octobre 2000.

A l'étude. Toutefois, la position du canton de Neuchâtel s'orientera sur les dispositions du nouveau code de procédure pénale fédéral en élaboration.

00.149

DGT

Postulat Jean-Sylvain Dubois et Dominique Gilbert Rossier, du 2 octobre 2000, "Maintien de l'étude de la traversée de Peseux selon le projet de décret portant octroi d'un crédit de 72,5 millions de francs pour la onzième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cyclistes"

Postulat amendé accepté le 4 octobre 2000.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 02.028, "Entretien du réseau routier". Ce rapport a été adopté lors de la session de janvier 2003. Le Grand Conseil a néanmoins refusé le classement de ce postulat, dont l'examen sera repris ultérieurement.

00.150

DGT

Postulat du groupe radical, du 2 octobre 2000, "L'entretien: retard à... développement durable?"

Postulat accepté le 4 octobre 2000.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 02.028, "Entretien du réseau routier". Ce rapport a été adopté lors de la session de janvier 2003. Le Grand Conseil a néanmoins refusé le classement de ce postulat, dont l'examen sera repris ultérieurement.

00.162

DFAS

Postulat du groupe socialiste, du 20 novembre 2000, "Vers un examen sérieux de la revalorisation des traitements de la fonction publique"

Postulat accepté le 22 novembre 2000.

Le classement de ce postulat sera proposé dans le cadre de l'examen des comptes de l'Etat, lors de la session de mai 2003. En effet, le rapport du Conseil d'Etat 01.038, adopté le 19 novembre 2001, répond totalement à ce postulat.

00.166

DFAS

Postulat du groupe libéral-PPN, du 20 novembre 2000, "Inventaire des biens fonciers"

Postulat accepté le 22 novembre 2000.

En cours de réalisation.

00.167

DFAS

Postulat du groupe socialiste, du 21 novembre 2000, "Les multicantonales, à la caisse s'il vous plaît!"

Postulat amendé accepté le 22 novembre 2000.

A l'étude.

01.112

DEP

Postulat Béatrice Bois, du 26 mars 2001, "Commerce du sexe dans le canton de Neuchâtel"

Postulat amendé accepté le 26 mars 2001.

Un groupe de travail interdépartemental, élargi aux services concernés des villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et du Locle, a été créé au mois de décembre 2001. Il a pour tâche de présenter un rapport complet au Conseil d'Etat sur le secteur des cabarets et de formuler des propositions concrètes en vue d'assainir la situation actuelle et ainsi répondre au postulat. Les travaux de rédaction du rapport sont aujourd'hui sur le point d'aboutir, de sorte que le Conseil d'Etat devrait pouvoir en prendre connaissance très prochainement.

01.109

DGT

Postulat du groupe socialiste, du 7 février 2001, "Favoriser la libre circulation des jeunes dans notre canton"

Postulat accepté le 26 mars 2001.

A l'étude, en collaboration avec l'organe de gestion de l'Onde verte.

01.110

DFAS

Postulat du groupe radical, du 26 mars 2001, "Evaluation comparatives des prestations publiques"

Postulat amendé accepté le 28 mars 2001.

Une première analyse comparative à un niveau macro des principaux domaines d'activités de l'Etat a été réalisée par un mandataire. Cette analyse met en exergue les domaines à analyser en priorité. Sur cette base, les départements procéderont eux-mêmes, si nécessaire, à des études approfondies. Le DFAS a déjà réalisé une étude comparative des dépenses d'aide matérielle dans les cantons de Fribourg et Neuchâtel.

01.115

Présidence

Postulat Claude Borel, du 28 mars 2001, "Simplifier les formulaires administratifs"

Postulat amendé accepté le 18 juin 2001.

A l'étude.

01.117

Postulat Bernard Matthey, du 18 juin 2001, "Favoriser la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables par un modèle de tarification"

DGT

Postulat amendé accepté le 20 juin 2001.

A l'étude.

01.134

Postulat Gérard Santschi, du 20 juin 2001, "Le Locle – La Chaux-de-Fonds par un 3^e rail"

DGT

Postulat accepté le 2 octobre 2001.

A l'étude.

01.143

Postulat du groupe libéral-PPN, du 2 octobre 2001, "Pour une optimisation des prestations informatiques de l'Etat"

DFAS

Postulat amendé accepté le 3 octobre 2001.

A l'étude.

01.159

Postulat du groupe libéral-PPN, du 19 novembre 2001, "Pour privilégier l'interdisciplinarité et la communication en matière d'offre sociale"

DFAS

Postulat amendé accepté le 3 décembre 2001.

A l'étude dans le cadre des travaux du Groupe de travail "Coordination interdépartementale de la politique sociale (GT CIPOS)" et des travaux du Groupe de pilotage de la collaboration interinstitutionnelle.

01.162

Postulat des groupes radical et libéral-PPN, du 19 novembre 2001, "Freiner avant le gouffre"

DFAS

Postulat accepté le 3 décembre 2001.

A l'étude. Le Conseil d'Etat a transmis en novembre 2002 à la commission de gestion et des finances une étude du service financier intitulée "Nouveaux mécanismes de maîtrise des finances décrivant divers instruments institutionnels susceptibles d'être mis en oeuvre au plan cantonal (frein aux dépenses, frein à l'endettement, politique d'amortissement du découvert)". Cette étude était accompagnée d'un document résumant les mesures en vigueur ou à l'étude à la Confédération et dans d'autres cantons. Le dossier est présentement entre les mains de la commission de gestion et des finances.

01.149

Postulat Antoine Grandjean, du 2 octobre 2001, "Fusion de communes: l'argent n'est pas tout!"

DFAS

Postulat accepté le 3 décembre 2001.

A l'étude.

6.4. Interpellations et questions écrites

Le Conseil d'Etat a répondu à 25 interpellations et 72 questions écrites.

7. REPONSES AUX CONSULTATIONS FEDERALES

Le Conseil d'Etat a répondu aux consultations suivantes :

1. Evolution future de la politique agricole (Politique agricole 2007).
2. Nouveau régime financier de la Confédération.
3. Loi sur le Centre interrégional de perfectionnement (LCIP).
4. Projet de loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les régions linguistiques (LLC).
5. Ordonnance du DFE sur les végétaux interdits.
6. Révision partielle de l'ordonnance réglant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière (OAC).
7. Modification de l'ordonnance sur les routes nationales (ORN).
8. Encouragement des carburants désulfurés, modification de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE).
9. Modification de l'ordonnance sur les composés organiques volatils (OCOV).
10. Avant-projets de code de procédure pénale suisse et de procédure pénale des mineurs.
11. Loi fédérale sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe.
12. Modification de l'ordonnance sur les substances (Obsubst) et de l'ordonnance sur la protection de l'air (Opair).
13. Projet d'ordonnance sur les documents d'identité (OLDI).
14. Encouragement du tourisme par la Confédération.
15. Modification de la loi sur la protection des obtentions végétales.
16. Initiative sur l'or de l'UDC et contre-projet « L'or à l'AVS, aux cantons et à la fondation ».
17. Projet de modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie.
18. Projet de révision partielle de l'ordonnance sur la poste (OPO).
19. Projet de modification de l'ordonnance fédérale sur la construction et l'exploitation des chemins de fer (OCF).
20. Réforme de l'imposition du couple et de la famille.
21. Projet de loi fédérale sur les conditions et les procédures pour la stérilisation de personnes et sur l'indemnisation des victimes de stérilisations et de castrations abusives.
22. Ordonnance relative à la loi fédérale sur le crédit à la consommation.
23. Modification des articles 17 et suivants de l'ordonnance sur la protection contre le bruit.
24. Projet d'accord entre Confédération et cantons pour la première phase d'exploitation et de développement du Guichet virtuel.
25. Modification de l'ordonnance sur la distribution de comprimés d'iode à la population.
26. Réglementation de l'exonération des redevances de réception des programmes radio et télévision dans le droit des assurances sociales.
27. Modification des dispositions sur les boues d'épuration – interdiction d'utilisation.
28. Projet de lignes directrices « PCB dans les masses d'étanchéité des joints ».
29. Initiative parlementaire (Giezenolanner) – construction d'un deuxième tube du Gothard/A2.
30. Projet de révision de l'article 3a de l'ordonnance sur les banques / Abolition des caisses d'épargne d'entreprise.
31. Projet de la loi fédérale relative à la recherche sur les embryons surnuméraires et sur les cellules souches embryonnaires.

32. Réduction du bruit des chemins de fer – pose des fenêtres insonorisées.
33. Ordonnance relative à la désignation des organisations habilitées à recourir dans les domaines de la protection de l'environnement ainsi que de la nature et du paysage.
34. Contributions à l'élimination des déchets d'abattage, système d'incitation au contrôle du trafic des animaux.
35. Article constitutionnel pour une protection contre les dangers naturels.
36. Loi fédérale sur la constitution de réserves de crise bénéficiant d'allègements fiscaux – libération générale selon l'article 8, alinéa 1.
37. Modification de l'ordonnance sur les épizooties.
38. Projet de révision de l'ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire.
39. Modification de la loi fédérale (LFAIE) et de l'ordonnance (OAIE) sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger.
40. Programme d'impulsion à l'accueil extra-familial pour enfants.
41. Projet de modification de l'ordonnance fixant la valeur litigieuse déterminante dans les procédures en matière de protection des consommateurs et de concurrence déloyale.
42. Projet de modification de l'ordonnance sur les subsides fédéraux destinés à la réduction des primes dans l'assurance-maladie (ORPM).
43. Modification de la loi sur les télécommunications et ses ordonnances d'exécution.
44. Financement futur de la fondation *ch*.
45. Ordonnance 5 relative à la loi fédérale sur le travail : dispositions spéciales de protection des jeunes travailleurs.
46. Révision de la loi fédérale sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions.
47. Projet d'ordonnance sur les instruments de mesure.

Les textes sont à disposition à la chancellerie d'Etat, ainsi que sur le site Internet.

Neuchâtel, le 5 mars 2003

Au nom du Conseil d'Etat :

<i>Le président,</i>	<i>Le chancelier,</i>
P. Hirschy	J.-M. Reber

TABLE DES MATIERES

1.	COMPOSITION DU GOUVERNEMENT.....	1
2.	AFFAIRES TRAITEES	1
3.	RECEPTIONS ET INVITATIONS	1
4.	INFORMATION	2
5.	CONFERENCES	2
5.1.	Conférence des gouvernements cantonaux (CdC).....	2
5.2.	Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)	2
6.	TRAITEMENT DES PROPOSITIONS PARLEMENTAIRES	2
6.1.	Résolution.....	2
6.2.	Motions	3
6.3.	Postulats.....	10
6.4.	Interpellations et questions écrites.....	16
7.	REPONSES AUX CONSULTATIONS FEDERALES	17